

# SEIGNOSSE

LA NOUVELLE

LETTRE D'INFORMATION MUNICIPALE  
JANVIER-FÉVRIER 2024

22



DOSSIER

UNE ÉQUIPE  
DES PROJETS

## NOS CHAMPIONS SEIGNOSSAIS



**Maud Le Car**

Championne de France de Shortboard Open  
2023 - 29 octobre, Biarritz

©Fédération Française de Surf/WeCreative Cr&ea



**Olivier Darrieumerlou**

Vice-champion du monde de stand-up paddle  
Sprint 200M ICF Master  
17 novembre, Pittaya, Thaïlande



**Laurie Phipps**

Championne du monde de para surf en  
individuel et championne du monde par équipe  
11 novembre, Huntington Beach, Californie

©International Surfing Association

## LES SEIGNOSSAIS

### NAISSANCES

- 05/11/2023 Marin DESPERT
- 07/11/2023 Louis, Paul, Jean FOURCADE
- 11/11/2023 Alma, Poeiti SANDRAS
- 17/11/2023 Maïa, Victorine PUYBASSET

### MARIAGES

- 18/11/2023 Mme Nathalie FUZEAU  
et M. Jean-Claude OXARAN

### DÉCÈS

- 04/11/2023 René RIOU
- 04/11/2023 Colette, Paule BERNARD épouse ROVETTO
- 05/11/2023 Christiane, Madeleine, Henriette MOULIN  
épouse GAUTIER
- 08/11/2023 Sylvie, Elisabeth, Marie ROVETTO épouse  
MÂLE
- 11/11/2023 Marie-Josée, Juliette CASTAGNOS
- 15/11/2023 Hubert, Marcel, Charles NOIROT
- 17/11/2023 André, René MALAGNOUX
- 27/11/2023 Catherine TARRIDE épouse SAUBION
- 28/11/2023 Nicolle DEHOOGHE veuve BOUDET
- 30/11/2023 Bernard, René ROUBENNE
- 01/12/2023 Yvette LIBAT veuve LAVIGNE

• CETTE PAGE •  
EST LA VÔTRE



Après 35 ans d'activité comme boulangers pâtisseries dans le village, Christine et Christophe Hildelbert cessent leur activité. Ils remercient leurs fidèles clients pour toutes ces années. Ces derniers, rejoints par la commune, souhaitent une bonne continuation à M. et Mme Hildelbert et les remercient en retour d'avoir, durant toutes ces années, régalié les corps et les cœurs des petits et des grands !



## Cher(e)s Seignossais(es),

Une nouvelle année débute et c'est un grand plaisir pour moi de pouvoir m'adresser à vous une nouvelle fois à l'occasion de cet édito. Les derniers mois écoulés ne furent en effet pas de tout repos et les résultats de l'élection municipale du 26 novembre dernier nous permettront désormais d'œuvrer dans un climat, nous l'espérons, plus propice à la réflexion et aux débats.

À travers ces quelques pages, vous découvrirez ainsi votre équipe municipale renouvelée qui, comme vous le constaterez, s'est enrichie de nouvelles têtes et de nouvelles compétences. Une large partie de cette Nouvelle est également consacrée aux projets en cours. Certains seront opérationnels dès 2024, d'autres nécessiteront un temps de concertation plus approfondi au regard de leur importance. Ces temps d'échanges sont essentiels et ne seront pas galvaudés.

Je vous invite à venir à la rencontre de vos élus à l'occasion de la cérémonie des vœux de la commune qui aura lieu lundi 15 janvier prochain à la salle de réception Maurice Ravaille. Temps fort de ce début d'année, les élus du Conseil municipal et moi-même vous attendons nombreux afin de pouvoir échanger sur le devenir de notre commune, répondre à vos questions, recueillir vos observations et/ou vos inquiétudes, le tout dans une ambiance conviviale.

Je vous remercie pour votre soutien qui s'est une nouvelle fois exprimé en faveur de notre équipe et vous souhaite une belle année, à vous et tous ceux qui vous sont proches.

**Pierre Pecastaings**  
Maire de Seignosse

## SOMMAIRE

- 2 **VOTRE PAGE**
- 3 **ÉDITORIAL**
- 4-5 **RETOUR EN IMAGES**
- 6 **BRÈVES**
- 7-10 **DOSSIER**
- 11 **EXPRESSIONS POLITIQUES**

# VU À SEIGNOSSE

## 1 | PIERRE PECASTAINGS EST RÉÉLU MAIRE DE SEIGNOSSE

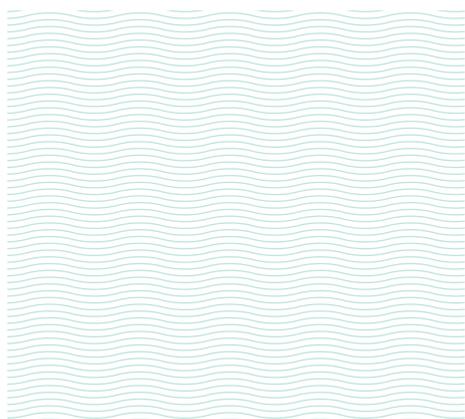
Samedi 2 décembre, Pierre Pecastaings a été réélu Maire de Seignosse lors de la séance d'installation du Conseil municipal, après que sa liste, Nouvelle Vague pour Seignosse, a remporté les élections municipales avec 53.1% des voix, dimanche 26 novembre. La nouvelle équipe (lire dossier p.7) est élue jusqu'à la fin du mandat restant à courir, soit jusqu'en mars 2026.

## 2 | UN MARCHÉ DE NOËL FÉDÉRATEUR

Le Marché de Noël de Seignosse a connu une affluence sans précédent, réjouissant exposants, restaurateurs, enfants et parents. Cet événement est devenu un moment clé dans la vie de la commune. Les spectacles de danse et de batucada ont été des points forts, tout comme les balades offertes en poney et en calèche. Le Père Noël, quant à lui, a suscité l'enthousiasme des enfants, provoquant cris de joie et même quelques larmes d'émotion.

## 3 | LES TOILES DE MIGUEL ETXEBARRIA SONT INSTALLÉES DANS L'ÉGLISE

Des « Oh ! » et « Ah ! » admiratifs ont résonné dans l'église du Bourg lorsque les lumières se sont allumées sur les 6 tableaux de la vie de saint André, le 30 novembre, jour de leur inauguration. Après une célébration chaleureuse, les Seignossais venus en nombre se sont retrouvés autour d'un verre de l'amitié. Les toiles, qui désormais trônent à demeure, sont visibles tous les jours de 8h30 à 17h30 en période hivernale.





4

#### 4 | NOS SÉNIORS GÂTÉS EN CETTE FIN D'ANNÉE

La commune redouble d'attentions pour ses seniors en cette fin d'année, avec de nombreux temps festifs. Le 14 décembre, le repas de Noël offert aux 72 ans et plus a eu lieu dans la salle de réception du Pôle sportif et culturel Maurice Ravailhe. Au menu, rôti de veau sauce aux cèpes, gratin dauphinois et bavarois aux fruits rouges, animé d'un karaoké et de danses. Les personnes restées à leur domicile se sont régalingées avec un colis de douceurs sucrées-salées. Du côté de l'Ehpad l'Alaoude, les résidents ont profité d'un concert donné par une chorale, le 8 décembre, ainsi que d'une journée de Noël. Au programme, déjeuner gourmand concocté par M. Lesbats, chef du restaurant Les Roseaux et spectacle de cabaret.



#### 5 | CÉRÉMONIE D'HOMMAGE

Le 5 décembre, M. le Maire et l'Union des Anciens Combattants ont rendu hommage aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie.



5



6

#### 6 | ON BRICOLE EN FAMILLE À L'ESPACE JEUNES

Parents et enfants ont fait équipe pour fabriquer des centres de tables, porte-bougies en argile et décorations en feutrine lors de l'atelier bricolage de Noël, proposé par le service Jeunesse dans le cadre des Actions familles. Les duos de choc sont repartis tout sourires avec leurs jolies réalisations qui décoreront sans doute les tablées des fêtes

#### 7 | LES ÉLÈVES AU THÉÂTRE

Comme chaque année, quelques 350 élèves Seignossais ont profité d'un spectacle de Noël offert par la commune.



7

## EN BREF



## AIR SPORT SANTÉ : UN NOUVEL ACTEUR SPORT SANTÉ ADAPTÉ

Vous souhaitez bénéficier d'un accompagnement pour vous permettre la pratique d'une activité physique adaptée car vous êtes en situation de maladie chronique, d'affection longue durée ?

En partenariat et avec le soutien majeur de la Communauté de communes MACS, le pôle Air Sport Santé, porté par l'association Hope Team East, débute le déploiement de ses actions de prévention de la santé par l'activité physique et le sport auprès des habitants des 23 communes de MACS. Air Sport Santé assure aussi des permanences dans les communes de Saint-Vincent-de-Tyrosse et de Labenne pour des entretiens d'accompagnement Activité physique santé. Sur rendez-vous uniquement, les mardis, de 9h à 12h, salle Manaoc à Labenne et de 13h30 à 16h30, au Pôle Rugby à Saint-Vincent-de-Tyrosse.



Pour toute question, n'hésitez pas à joindre l'équipe au **07 89 56 87 05** ou [www.airsportsante.fr](http://www.airsportsante.fr)

Vous êtes professionnel de santé ? Air Sport Santé est présent sur Doctolib Pro pour faciliter la mise en relation de vos patients vers l'accompagnement proposé.

## PENSEZ AUX INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Du 2 janvier au 30 avril, vous pourrez inscrire à l'école vos enfants nés en 2021 ou avant pour l'année scolaire 2024-2025. Attention, la procédure change cette année. Connectez-vous sur le site [famille.seignosse.fr](http://famille.seignosse.fr), choisissez le portail Famille. Créez votre compte en suivant les instructions. Une fois votre dossier validé par le service scolaire, un rendez-vous téléphonique vous sera proposé et un certificat de scolarité vous sera remis. Pour finaliser l'inscription, vous devrez prendre contact avec le directeur de l'école, M. Subsol par mail à [a.seignosse@ac-bordeaux.fr](mailto:a.seignosse@ac-bordeaux.fr) et lui remettre impérativement ce certificat, délivré par la mairie.



## AGENDA

**LUNDI 15 JANVIER 2024**

### VOEUX DU MAIRE AUX SEIGNOSSAIS

19h, Salle de réception,  
Pôle sportif et culturel Maurice Ravailhe

**VENDREDI 12 JANVIER**

### SESSION CULTURELLE#5 : NAQATOU, OU LA VILAINE PETITE FILLE

Théâtre, Cie Sons de Toile, à partir de 3 ans  
20h, Salle de réception, Pôle sportif et culturel Maurice Ravailhe

Billetterie : [seignosse.fr/billetterie](http://seignosse.fr/billetterie)



**MERCREDI 3 FÉVRIER**

### LOTO DE L'ÉCOLE DE SEIGNOSSE

16h, salle de réception du pôle sportif et culturel Maurice Ravailhe

**VENDREDI 16 FÉVRIER**

### SESSION CULTURELLE#6 : MOKA & CIE

Concert - Jazz, folk & pop  
20h, Le Tube-Les Bourdaines, avenue des Arènes

Billetterie : [seignosse.fr/billetterie](http://seignosse.fr/billetterie)



**SAMEDI 9 MARS**

### CARNAVAL DE SEIGNOSSE

15h30, Bourg de Seignosse

**DU LUNDI 4 AU VENDREDI 8 MARS**

### LE MUR DE SEIGNOSSE INVITE KIPSTA

Réalisation d'une fresque. Mur du bâtiment du coworking Les Bains Douche/radio Côte Sud FM, Seignosse Bourg

**SAMEDI 9 MARS**

### LOTO DE L'ESPACE JEUNES

20h (accueil 19h), Salle de réception,  
Pôle sportif et culturel Maurice Ravailhe

**VENDREDI 15 MARS**

### SESSION CULTURELLE#7 : CENT MOTS POUR LA NEIGE

Théâtre, Cie Les petits papiers, 20h, Salle de réception, Pôle sportif et culturel Maurice Ravailhe  
Billetterie : [seignosse.fr/billetterie](http://seignosse.fr/billetterie)



## UNE ÉQUIPE, DES PROJETS

### Cher(e)s Seignossais(es),

À l'occasion des élections municipales du 26 novembre dernier, vous avez bien voulu nous renouveler votre confiance pour les trois prochaines années. Avec un score de près de 53% et un taux de participation supérieur à celui de 2020, nous sortons de cette épreuve renforcés de votre soutien sans faille, et plus que jamais convaincus que Seignosse doit désormais regarder vers l'avant, sûre de ses atouts et de sa capacité à relever les défis qui l'attendent.

Vous découvrirez dans ce dossier les nouveaux membres du Conseil municipal. Notre équipe, composée de 15 élus issus du précédent mandat et de 6 nouveaux élus venus la renforcer, se veut représentative de vos aspirations et de votre diversité. Nous sommes désormais installés depuis le 2 décembre dernier et plus que

jamais à la tâche pour mener à bien les projets pour lesquels vous nous avez fait une nouvelle fois confiance.

Les travaux de la nouvelle école démarrent ainsi sous peu. Le projet Cœur de Bourg fera l'objet comme promis d'une large concertation à partir de l'année prochaine, et ce jusqu'en 2025. Nous compterons sur vos propositions afin de définir notre centre-ville de demain ! Le Penon enfin ne sera pas en reste avec le réaménagement en cours du Forum et des échanges avec la population qui s'égrèneront tout au long de l'année pour préciser le plan guide et recueillir les aspirations de ceux qui vivent notre station au quotidien.

Un grand merci pour votre confiance renouvelée,

**Pierre Pecastaings**  
Maire de Seignosse

	BDV 1	BDV 2	BDV 3	BDV 4	Total	Participation	Abstention
Electeurs inscrits	1021	1121	830	1053	4 025		
Nombre de votants	607	637	475	562	2281	56,7%	43,3%
Nombre de bulletins blancs	5	5	4	9	23		
Nombre bulletins nuls	8	3	1	8	20		
Suffrage exprimés (votants-blancs et nuls)	594	629	470	545	2 238		
liste "Nouvelle vague pour Seignosse"	338	376	223	252	1 189	53,1%	
liste "Seignosse un nouvel élan"	256	253	247	293	1 049	49,9%	

## RETOUR SUR LES RÉSULTATS

Participation **56,7%** - Abstention **43,3%**

Liste Nouvelle vague pour Seignosse :  
**53,1%**

Liste Seignosse, un nouvel élan :  
**46,9%**



### Répartition des sièges

au Conseil Municipal (27 au total) :

Liste « Nouvelle vague pour Seignosse » :  
**21**

Liste « Seignosse un nouvel élan » :  
**6**



### Répartition des sièges au Conseil communautaire (3) :

Liste « Nouvelle vague pour Seignosse » :  
**2**

Liste « Seignosse un nouvel élan » :  
**1**

## VOS ÉLUS ADJOINTS AU MAIRE



**PIERRE  
VAN DEN BOOGAERDE,**  
1<sup>er</sup> adjoint en charge  
des Finances et de la  
Commande publique



**VALÉRIE  
CASTAING-TONNEAU,**  
Adjointe au maire en  
charge du tourisme,  
des animations et de  
la vie associative et  
économique



**MARC  
JOLLY,**  
adjoint au maire en  
charge de l'administration  
générale et des  
ressources humaines



**MARTINE  
BACON-CABY,**  
Adjointe au maire dans  
les domaines de la  
dépendance, la santé, le  
social, et le logement



**FRANCK  
LAMBERT,**  
Adjoint au maire en  
charge de l'éducation,  
l'enfance, la jeunesse et  
la culture



**MAUD  
RIBERA,**  
Adjointe au maire  
en charge de la vie  
participative et des  
relations avec les usagers



**ALEXANDRE  
D'INCAU,**  
Adjoint au maire en  
charge de la transition  
écologique, de  
l'environnement et de la  
gestion de la forêt

## CONSEILLERS MUNICIPAUX DU GROUPE MAJORITAIRE



**THOMAS CHARDIN,**  
conseiller municipal délégué à l'urbanisme  
et au suivi des commissions de sécurité



**ERIC LECERF,**  
conseiller municipal délégué pour assurer la  
coordination de politique de la commune et du CCAS  
en faveur des séniors et du bien-vieillir



**QUITTERIE HILDEBERT,**  
conseillère municipale déléguée pour assurer  
la coordination de la politique d'action sociale,  
notamment dans le domaine de la santé,  
entre la commune et le CCAS.



**JÉRÔME BIREPINTE,**  
conseiller municipal délégué en charge de la mise en  
œuvre des mesures destinées à assurer la sécurité  
et la tranquillité publique.



**STÉPHANIE CASTANDET,**  
conseillère municipale déléguée dans le domaine de  
la communication institutionnelle et de la promotion  
d'événements et manifestations à caractère sportif



**GÉRARD  
BERNARD**



**SOPHIE  
DIEDERICHS**



**ANDRÉ DE  
POUMAYRAC  
DE MASREDON**



**BRIGITTE  
GLIZE**



**ISABELLE  
ETCHEVERRY**



**FRÉDÉRIC  
DARRATS**



**ELISE  
COUGOUREUX**



**LÉA  
HERR**

### CONSEILLERS MUNICIPAUX DU GROUPE MINORITAIRE :

- Lionel Camblanne
- Sylvie Caillaux
- Marie-Astrid Allaire
- Christophe Raillard
- Carine Quinot
- Jacques Verdier



## LES PROJETS AVANCENT

En attendant la sortie, au printemps prochain, d'un magazine « Seignosse à venir » spécialement consacré aux grands projets de la commune, voici quelques nouvelles.

### CŒUR DE PENON : SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE MANDAT AVEC LA SATEL ET PREMIÈRES DÉMOLITIONS AU FORUM



Septembre a été marqué par un temps fort : la signature d'une convention de mandat avec la SATEL, Société d'aménagement touristique et d'équipement des Landes, retenue suite à une procédure de mise en concurrence pour concevoir et mettre en œuvre le projet Cœur de Penon.\*

La commune reste maître d'ouvrage et décisionnaire à chaque étape du projet. La SATEL assurera le pilotage et la coordination de toutes les études techniques et suivra les travaux en phase réalisation. Elle accompagnera également la municipalité dans la poursuite des négociations foncières et animera les temps de concer-

tation avec les usagers de la station.

Première mission menée par la SATEL, le pilotage de la démolition d'une partie du Forum, débuté en novembre. En effet, entre mars et juin 2023, différents locaux et fonds de commerce associés ont été rachetés par la commune. Il s'agit des anciens locaux du Boobooszz, du Chill Burger, de la Baleine qui bosse et de la Roue Libre. La zone sera entièrement nettoyée et réensablée, pour être prête pour la saison 2024. Elle fera l'objet d'un aménagement temporaire, en attendant la réalisation du projet Cœur du Penon.

*\*Pour l'anecdote, c'est la même SATEL qui, à partir de 1965, a réalisé la station balnéaire du Penon !*



### PLAN-PLAGE DES BOURDAINES : PHASE 2 ET RÉAMÉNAGEMENT DE L'ACCÈS PLAGE

Les travaux de la 2<sup>ème</sup> phase du projet, entamés en septembre, poursuivent les principes d'aménagement de la phase 1, soit :

- le prolongement de la piste piéton/cycle en direction du Tube,
- le reprofilage de l'avenue des Arènes pour intégrer une noue paysagère de gestion des eaux pluviales et renforcer la végétalisation des accotements, côté riverains.

Le projet prévoit en outre le réaménagement du parvis du Tube et de sa desserte technique. Il sera enfin complété, au premier trimestre 2024, d'une pergola, marquant l'entrée de plage. Cet espace ombragé sera équipé de bancs pour le confort des usagers.

## CŒUR DE BOURG : LES TRAVAUX DE LA FUTURE ÉCOLE DES 2 ÉTANGS VONT DÉMARRER

Le permis de construire a été accordé. Au 1<sup>er</sup> trimestre 2024, la commune va lancer la consultation des entreprises via une procédure de marché alloti (une dizaine de marchés différents correspondants aux corps de métiers nécessaires à la réalisation du projet). Les travaux démarreront au printemps par la création des cycles 2 et 3, soit 11 classes, du CP au CM2, et du restaurant scolaire. Dans un second temps, le bâtiment existant sera rénové et le nouveau site scolaire accueillera au total 16 classes afin de prendre en compte l'évolution future du nombre d'élèves. Ce projet est soutenu financièrement par l'État, via la Dotation d'équipement des territoires ruraux. Des subventions du Département des Landes et de la Caisse d'allocations familiales sont également sollicitées.

**Montant prévisionnel des travaux : 6 330 545 € HT**



### RÉALISATION D'UNE ÉTUDE MOBILITÉ

**1<sup>er</sup> semestre 2024**



Préalable à la réflexion de recomposition du centre-bourg, il est nécessaire d'avoir une bonne connaissance des flux de circulation (automobile, poids lourd, vélo, piéton) afin d'adapter au mieux les aménagements. Ainsi une étude de mobilité sera lancée au premier semestre 2024.

### LANCEMENT DE L'ÉTUDE AMO

**2<sup>ème</sup> semestre 2024**



La commune va se doter d'une assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) en charge de réaliser les études de conception du projet cœur de Bourg. Il s'agira, comme pour le projet Cœur de Penon, d'établir un plan-guide en concertation avec les habitants via des ateliers de travail, avec l'appui d'une équipe d'architectes et d'urbanistes.

## MAIS AUSSI...

### AGRANDISSEMENT DE LA MICRO-CRÈCHE RAYONS DE SOLEIL

En juin 2020, la deuxième micro-crèche seignossaise Les Rayons de Soleil ouvrait ses portes avenue Marcel Cerdan, avec une capacité d'accueil de 10 berceaux. Face au nombre de demandes de places croissant et aux résultats d'études menées notamment par la CAF faisant état d'un besoin criant d'accueil petite enfance, la commune a décidé l'agrandissement de la structure avec une création de 20 berceaux supplémentaires. Après avoir défini le programme de cette extension, un appel à candidatures a été lancé afin de sélectionner le maître d'œuvre de ce projet. L'analyse des candidatures reçues sera présentée aux membres de la Commission d'appel d'offres début janvier. Les travaux débiteront en 2024 dans le but d'accueillir 20 nouveaux enfants au 1<sup>er</sup> semestre 2025.

La micro-crèche agrandie sera gérée, comme aujourd'hui, par un contrat de délégation de service public.

**Coût total du projet :  
1 207 765 HT €**

### CONSTRUCTION DES TERRAINS DE PADEL



Le permis de construire des deux terrains de padel couverts est en cours d'instruction. Les travaux vont démarrer au 1<sup>er</sup> trimestre 2024 et la livraison est prévue à la fin du premier semestre 2024. La couverture de la structure accueillera 500 m<sup>2</sup> de panneaux photovoltaïques qui seront posés dans un second temps. Le club de tennis de Seignosse aura la gestion des terrains de padel dans le cadre d'une école de tennis padel.

**Coût total de l'opération :  
500 372,40 €**

# EXPRESSIONS POLITIQUES

## ÉLUS DE LA MAJORITÉ

### **Cher(e)s Seignossais(e)s,**

Nous vous remercions pour votre soutien à l'occasion des élections municipales de novembre 2023. Forts de vos 1189 voix, nous sommes désormais plus que jamais motivés à exercer le mandat que vous nous avez confié, loyaux aux vœux d'engagement que nous avons formulés en 2020, et que nous n'avons jamais abandonnés depuis.

Bien évidemment, nous ne considérons pas cette nouvelle élection comme un blanc-seing et avons entendu les questions, observations et inquiétudes qui ont pu s'exprimer au cours de la campagne électorale. Nous savons que notre programme et nos projets sont porteurs d'enjeux importants et structurants pour l'avenir de la commune. Ils sont finalement le miroir des changements auxquels nous devons faire face. Pour ce faire, nous démultiplierons dès cette année les temps d'échange et de concertation afin d'élaborer une vision partagée qui fait sens.

En effet, il est primordial que nous puissions discuter, débattre, étudier les solutions qui s'offrent à nous pour l'avenir, dans le respect de l'autre et des positions de chacun. Ce n'est semble-t-il pas l'état d'esprit de l'opposition qui a brillé par son absence lors de la proclamation des résultats le 26 novembre dernier, et dont la tête de liste n'a pas daigné assister aux deux conseils municipaux qui se sont tenus depuis lors. Participer au Conseil municipal est le devoir de tout élu. Nous regrettons ces absences répétées et les expressions polémiques qui ne participent en rien à l'échange et à la confrontation des idées.

Nous en voulons pour preuve le seul point relevé par l'opposition lors du dernier Conseil municipal : les indemnités des élus. En effet, nous avons augmenté ces dernières au regard du temps passé et de l'implication demandée aux élus porteurs d'une délégation. Vous les trouverez ci-après pour votre parfaite information :

Indemnités en net avant impôt : Maire : 2 524.11 € / Adjoints : 874.74 € / Conseillers délégués : 424.12 €

Nous vous souhaitons une belle année 2024.

**Pierre Van Den Boogaerde, Valérie Castaing-Tonneau, Marc Jolly, Martine Bacon-Caby, Franck Lambert, Maud Ribera, Alexandre D'Incau, Thomas Chardin, Eric Lecerf, Quitterie Hildelbert, Jérôme Birepinte, Stéphanie Castandet, Gérard Bernard, Sophie Diederichs, André De Poumayrac de Masredon, Brigitte Glize, Isabelle Etcheverry, Frédéric Darrats, Elise Cougoureux, Léa Herr.**

## ÉLUS DE L'OPPOSITION

Nous remercions vivement les 1049 Seignossaises et Seignossais qui nous ont fait confiance lors de l'élection municipale du 26 novembre dernier.

Nous poursuivrons la défense de vos idées pour préserver notre commune et proposer une autre vision, car nous sommes persuadés que la démolition de l'école et la construction d'immeubles dans le bourg ou au Penon ne sont pas dans l'intérêt de la commune : nous poursuivrons notre travail pour préserver votre cadre de vie.

A travers cette élection, le maire estime qu'un blanc-seing lui a été remis pour réaliser ses projets. Ainsi, la première décision qu'il a prise est un signal fort : l'augmentation de son indemnité de 63% ! Celle-ci passe de 1944€ brut à 3186€ brut. Les autres élus doivent se contenter de +39% d'augmentation. Là où il y a de la gêne, il n'y a pas de plaisir.

Autre sujet : de nombreux Seignossais se sont étonnés que le vendredi 24 novembre, soit 2 jours avant l'élection municipale, le maire délivre un permis de construire de 20.000 m<sup>2</sup> à un promoteur privé pour la construction d'une quarantaine de maisons. Alors que pendant 3 ans, il avait indiqué vouloir restreindre l'urbanisation, il avait bloqué – il y a encore peu – les permis de construire avec le faux prétexte de travaux soi-disant nécessaires sur la station d'épuration. Il semblerait que ces travaux n'aient plus été nécessaires le 24 novembre. De nombreuses personnes ont découvert ce revirement le 27 novembre lorsque le permis de construire a été affiché. La temporalité interroge et nous interroge ! Chacun s'en fera une idée.

Nous vous réitérons nos remerciements pour votre soutien, et nous vous souhaitons une excellente année 2024 ainsi qu'à vos proches. Vous pouvez compter sur nous pour défendre vos idées. N'hésitez pas à nous contacter pour rester informés de l'actualité de la commune et nous apporter vos idées : [contact@seignosse-avance.fr](mailto:contact@seignosse-avance.fr).

**Lionel Camblanne, Sylvie Caillaux, Marie-Astrid Allaire, Christophe Raillard, Carine Quinot, Jacques Verdier.**

*Le service Communication publie la tribune de l'opposition sans y apporter de correction.*

# Bonne Année 2024



Bientôt une nouvelle école !